

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[135\\_Lettres de André Dupin à François Guizot : 1833-1846](#)[Item](#)[\[Paris\], le 4 janvier, André Dupin à François Guizot](#)

## **[Paris], le 4 janvier, André Dupin à François Guizot**

**Auteurs : Dupin, André (1783-1865)**

### **Les folios**

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### **Les mots clés**

[France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Instruction publique](#), [Politique \(France\)](#), [Presse](#)

### **Relations entre les lettres**

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### **Présentation**

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

### **Information générales**

LangueFrançais

Cote4, AN : 163 MI 42 AP 135 Papiers Guizot Bobine Opérateur 21

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

### **Citer cette page**

Dupin, André (1783-1865), [Paris], le 4 janvier, André Dupin à François Guizot, . Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 24/11/2024 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5691>

## Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Paris (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 11/12/2023 Dernière modification le 13/05/2024

---

4

Mon cher Collègue

Comprenez vous que le nouvel état d'ind  
3 jours le révisé sur ce que vous n'avez  
pas renvoyé le projet de gouvernement  
sur l'instruction. publiée et la Commission  
chargée du projet de loi. Ah!

Le nouvel état va pour être  
un journal de gouvernement! alors il en  
serait intelligent des intérêts qui en  
chargé de défendre. Car l'initiative du  
gouvernement serait fort compromise  
s'il tenterait de l'avoir gagné de suite  
pour prescrire d'un autre projet que  
le sien une commission double ~~autonome~~  
fourne aucun parti le auteur  
de la proposition, c. à. d. de l'org

intervenir à Paris qu'ils ont leur projet  
sur celui du gouvernement

C'est au contraire une chose  
qui grave pour le gouvernement  
de maintenir le principe  
que toute loi de loi admette  
un amendement par lequel on  
peut revenir aux bureaux,

dirige de la commission par un  
ou deux rapports par une commission  
spéciale.

La motion je l'ai rédigée avec

vous bon plaisir  
votre

Caffier

Chapuis